

# Dossier

## **L'enjeu du riz en Afrique de l'Ouest**



# Répondre à la demande

Un article de Patrick Veillard

Comment concilier sécurité alimentaire des consommateurs et développement des filières locales ? C'est le défi majeur rencontré par le riz ouest-africain aujourd'hui. La crise alimentaire de 2008 a mis en lumière la très forte dépendance de la région aux importations de riz asiatique et son exposition à la volatilité des cours sur le marché mondial. Soutien aux systèmes de production, politiques douanières et d'investissement proactives, coordination régionale : aperçu des principales pistes pour améliorer la capacité de la région à répondre à la demande croissante de ses populations.

**D**ans l'imaginaire alimentaire, lorsque l'on parle de l'Afrique de l'Ouest, on ne pense généralement pas immédiatement au riz mais plutôt au sorgho, au mil, au manioc, ou encore au fonio. La céréale occupe pourtant une part majeure et croissante de l'alimentation des populations de la région. En 40 ans, la part du riz dans le régime de base est passée d'environ 15% à plus du double, surtout dans les pays côtiers tels que le Sénégal ou le Liberia, où la consommation moyenne annuelle atteint 60 kg par personne (jusqu'à 90kg dans les villes)<sup>1</sup>.

## Un pôle majeur d'importation

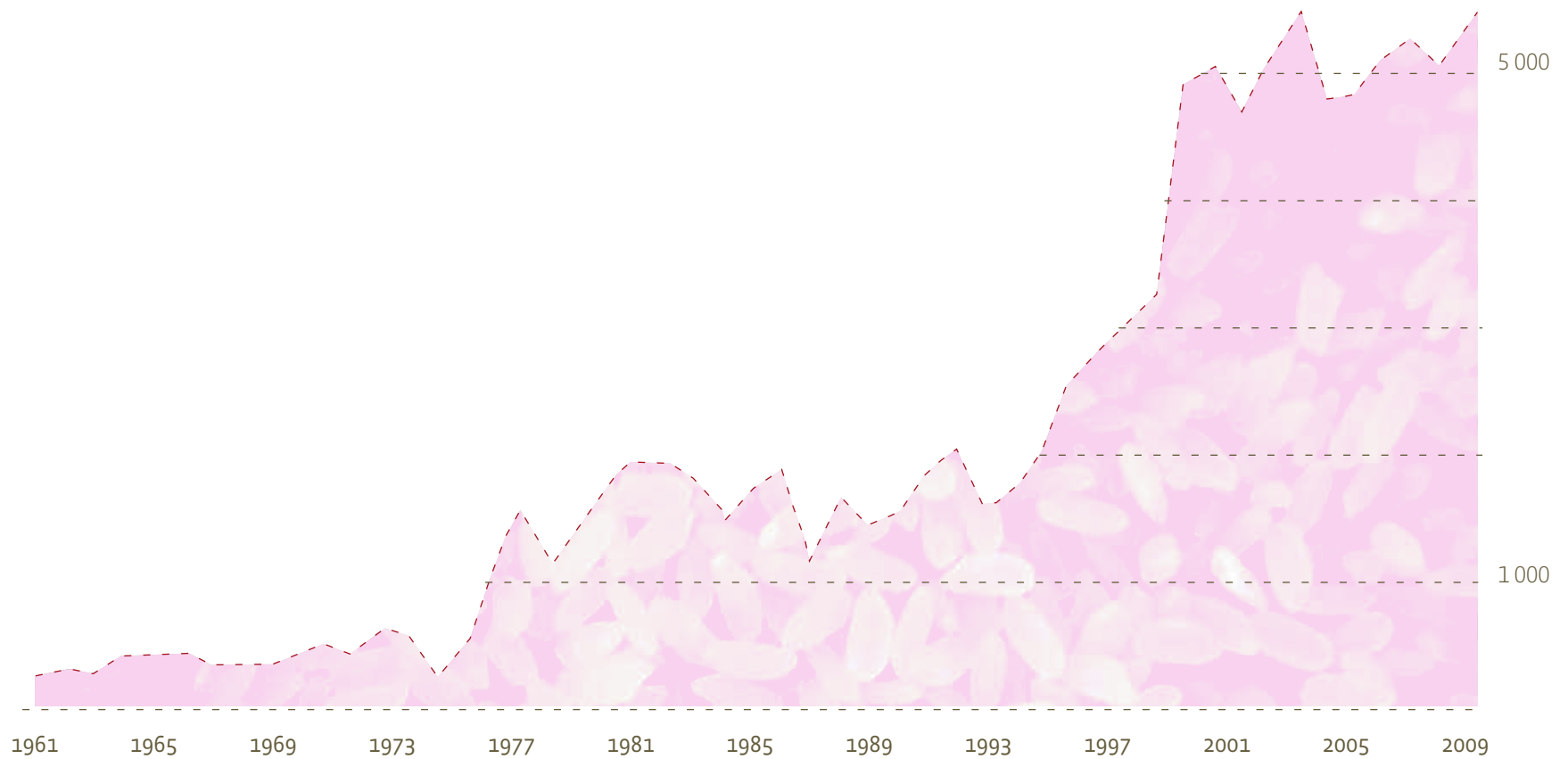
De nombreux facteurs ont contribué à augmenter la consommation du riz, et à en faire une denrée stratégique pour la sécurité alimentaire : croissance démographique, urbanisation, libéralisation des filières agricoles, pénuries fréquentes, changements d'habitudes alimentaires (dus notamment à la facilité de cuisson du riz), etc. À titre d'exemple, une étude de la Banque mondiale montrait qu'au Liberia, une augmentation de 30% du prix du riz entraînerait une augmentation de 64 à 70% des gens vivant sous le seuil de pauvreté<sup>2</sup>. L'une des conséquences est que la région est rapidement devenue un pôle majeur d'importation au niveau mondial. Elle importe aujourd'hui plus de 5 millions de

Illustration © Philippe de Kemmeter.

<sup>1</sup> Boutsen S., Aertsens J. Février 2013. « Peut-on nourrir l'Afrique de l'Ouest avec du riz ? » *MO Papers* n°74.

<sup>2</sup> World Bank. 2007. *Rice prices and poverty in Liberia*.

## Les importations de riz en Afrique de l'Ouest (en milliers de tonnes)



Infographie © Marmelade.

tonnes, environ un tiers des quantités commercialisées, principalement vers le Nigeria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire (des importations multipliées par treize en 20 ans, voir infographie). Avec comme principal résultat que la région ne couvrait en 2013 que 60% de ses besoins, malgré d'importantes potentialités rizicoles et des efforts soutenus depuis la crise alimentaire de 2008 pour accroître la production locale<sup>3</sup>.

### Mesures de crise

La crise autour du riz, en 2008, aura servi de véritable électrochoc : même si le riz est une céréale relativement peu commercée au niveau mondial (près de 10% de la production mondiale en 2015<sup>4</sup>), les limitations des exportations des principaux exportateurs (Thaïlande, Vietnam, Inde, ...) durant la crise ont entraîné une hausse vertigineuse des

prix. Les prix internationaux ont ainsi été multipliés par trois entre janvier et avril 2008. Les impacts sur les prix locaux ont été plus variables, en fonction des degrés de dépendance et d'exposition au marché mondial : multiplication par deux au Sénégal, par 1,5 au Bénin et au Mali. L'insécurité alimentaire résultante a surtout affecté les ménages citadins des pays à forte consommation, qui se sont vus dépenser jusqu'à 25% de leurs revenus pour le seul achat du riz. Exemple, à Monrovia au Liberia, l'insécurité alimentaire sévère touchait 8% des ménages en juin 2008, soit le double du niveau relevé l'année précédente<sup>5</sup>.

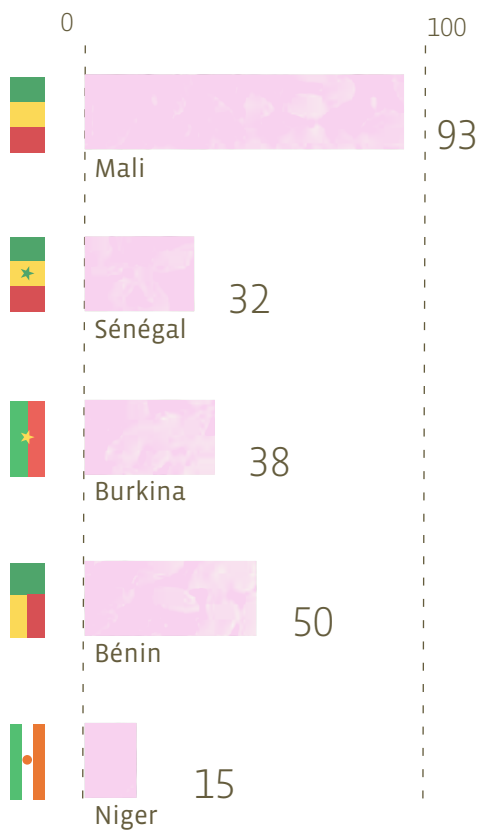
Dans l'urgence, les gouvernements ouest-africains ont réagi via diverses mesures, telles que la défiscalisation des importations, la restriction aux exportations et des programmes d'assistance alimentaire aux consommateurs les plus pauvres. Le Nigeria a par exemple totalement suspendu, pen-

<sup>3</sup> Cirad. Avril 2011. *Crise rizicole, évolution des marchés et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest*.

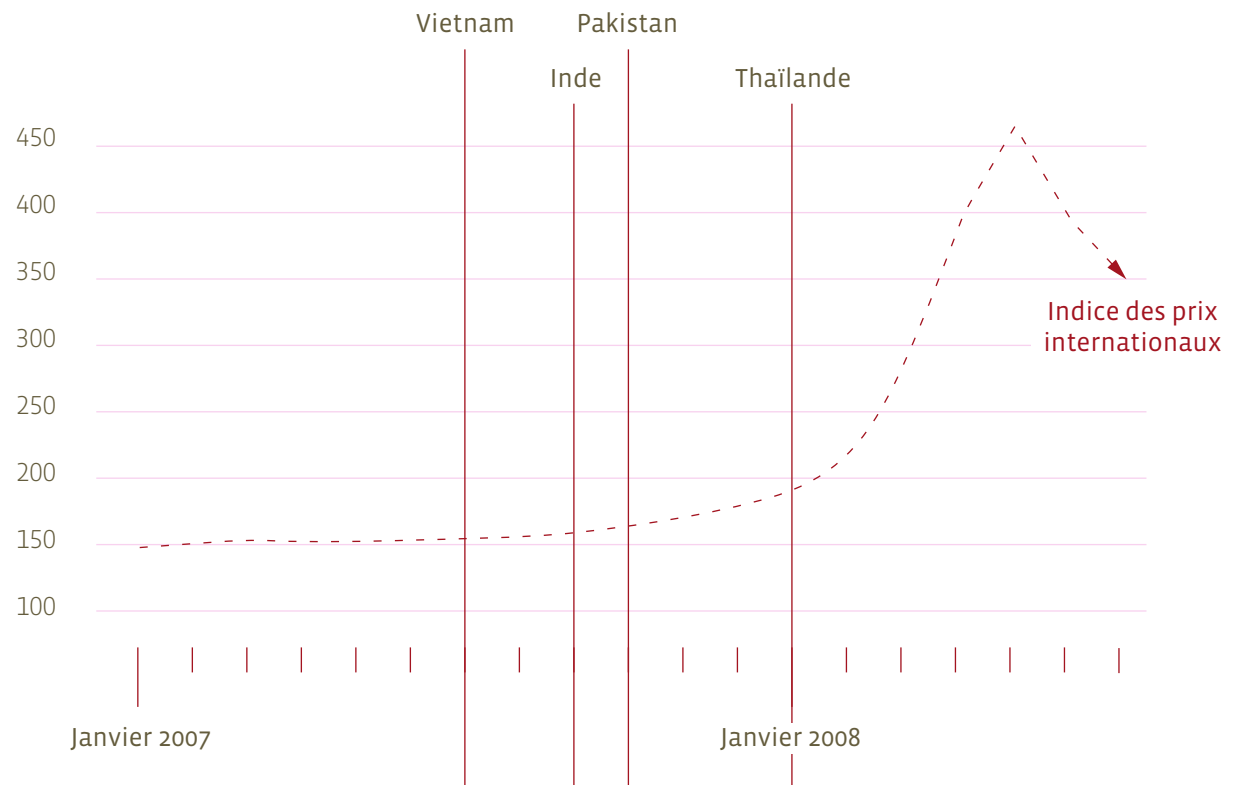
<sup>4</sup> Contre 20% pour le blé et 30% pour le soja, et ce alors que le riz est la deuxième céréale la plus produite dans le monde. Source : [www.cirad.fr](http://www.cirad.fr).

<sup>5</sup> OCDE. Juin 2011. « Crise rizicole de 2008 : chocs et nouveaux enjeux ». *Enjeux Ouest-Africains* n°2.

## Couverture (%)



## Chronologie des annonces de limitations des exportations de riz



**De nombreux facteurs ont contribué à augmenter la consommation de riz.**

dant six mois, ses taxes douanières (plus de 110%), tandis que dans le même temps, au Mali, plus de 105.000 tonnes de riz exempté de taxes étaient importées. Si la plupart de ces mesures ont été relativement efficaces, elles se sont révélées également très coûteuses. La défiscalisation des importations alimentaires au Liberia et au Sénégal a ainsi représenté plus de 1% de leurs PIB.

### Une relance encore insuffisante de la production locale

Ces mesures ont été accompagnées de diverses politiques plus structurelles, telles la constitution de stocks publics, la revalorisation du prix d'achat aux producteurs ou la relance de la production agricole. À la base, la région présente de nombreux atouts pour la culture du riz, notamment la disponibilité de grandes surfaces de terres exploitables et des conditions climatologiques favorables. Mais ce potentiel est sous-exploité, le rendement moyen stagnant aux environs de 1,6 tonne par hectare, très loin des 5 à 7 t/ha

de pays exportateurs tels que le Vietnam ou les États-Unis. Seul le riz irrigué des vallées du fleuve Sénégal et de l'Office du Niger au Mali soutiennent la comparaison au niveau international (3 à 4 t/ha, similaire à la Thaïlande par exemple). Les autres régions pratiquent essentiellement la culture du riz dit de «*bas-fonds*» ou bien de type pluvial, à la productivité encore très faible.

Pour y remédier, la plupart des gouvernements ont lancé depuis 2008 des programmes de crédit ou de subvention aux engrais et semences améliorées. Exemples : l'Initiative Riz au Mali, la Grande Offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (Goana) au Sénégal, et le Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (Puasa) au Bénin. Ambitieux car visant pour beaucoup l'autosuffisance à un horizon proche<sup>6</sup>, ces programmes ont rencontré un certain succès. La croissance de la

<sup>6</sup> Le Nigeria veut par exemple produire 12 millions de tonnes d'ici à 2020, le Mali ambitionne de devenir exportateur de riz, la Guinée veut que sa production excède 2,5 millions de tonnes en 2015, le Sénégal plus de 1,5 million et le Bénin 600.000 tonnes. Source : Boutsen S., Aertsen J. Février 2013. Ibid.



Dans les rizières du Mali.  
photo © Laurence Lewalle/ SOS Faim.

## Les gouvernements africains affichent des objectifs ambitieux.

production de riz paddy (riz non décortiqué) de la région est ainsi passée d'une moyenne de 3,7 % par an avant la crise à une moyenne de 5,4 % depuis.

Ces progrès seraient essentiellement liés à l'augmentation des surfaces (3,8% contre 2,2% avant la crise), le rythme de progression des rendements plafonnant, lui, aux alentours de 1,5% par an. Dans tous les cas, la production régionale progresserait moins vite que la consommation (rythme de croissance entre 5 et 6%), tout en étant beaucoup moins stable, entre autres du fait de sa vulnérabilité aux aléas climatiques<sup>7</sup>.

Pour P. Mendez del Villar, chercheur au Cirad, «il est normal que les gouvernements africains et les bailleurs affichent d'ambitieux objectifs d'autosuffisance en riz. Mais ils sont irréalisables à moyen terme, tant l'implémentation des politiques est longue et complexe. Si l'on parle de rendements par exemple, on peut introduire de nouvelles variétés ou techniques. Mais il faut s'assurer que les producteurs les adoptent dans la durée, il faut fournir les intrants correspondants, résoudre les problèmes de logistique, s'adapter aux aléas climatiques et aux nuisibles, etc.»

### Pistes de régulation

Autre problème, de nombreuses contraintes de transformation et de commercialisation

perdurent en aval de la filière, ce qui génère d'importants frais de transaction.

Selon P. Mendez del Villar, «il faut ici analyser chaque situation locale et donner la priorité aux régions au fort potentiel de production mais qui ne disposent pas d'unités de transformation en nombre et en qualité suffisants». La transformation reste en effet le plus souvent l'apanage de petits moulins artisanaux ou semi-industriels (aux mains d'acteurs privés, de groupes de producteurs ou des pouvoirs publics), qui peinent à fournir un riz de qualité (homogène, sans impuretés et au pourcentage de riz cassé minimal).

De manière plus générale, les chaînes de valeur rizicoles nécessiteraient une meilleure intégration, afin d'assurer l'approvisionnement régulier des rizeries en matière première, la transformer en riz marchand de haute qualité et le commercialiser dans un large réseau de boutiques.

Une telle concertation entre les différents acteurs, combinée à un soutien des pouvoirs publics et une meilleure régulation au niveau régional, permettrait de davantage concurrencer le riz importé sur les marchés locaux.

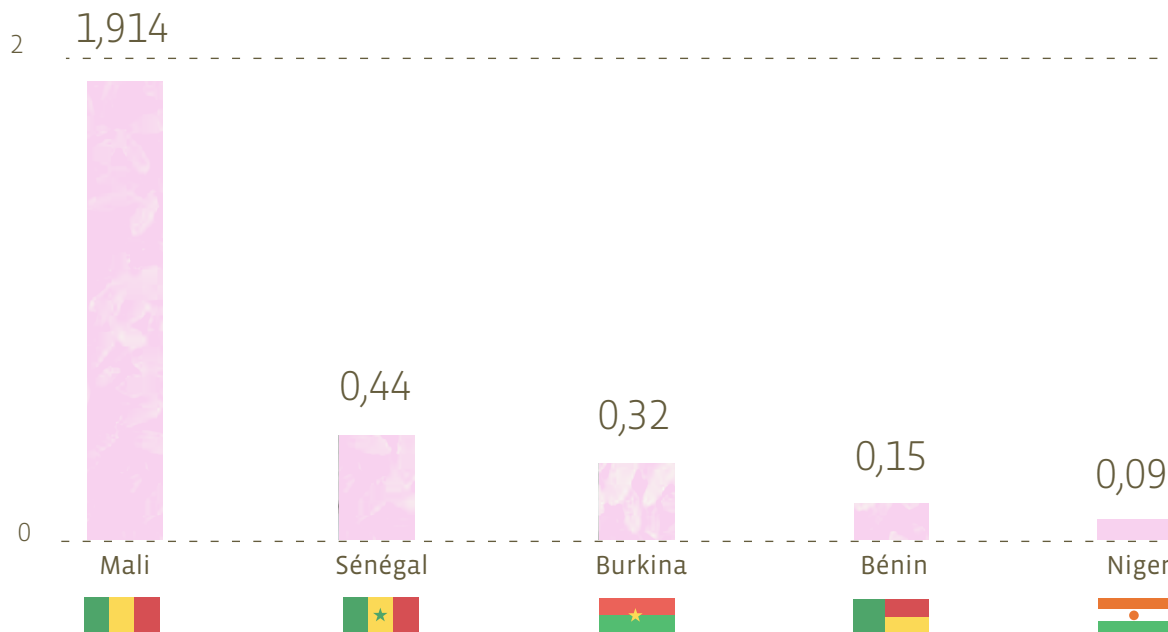
D'aucuns plaident en particulier pour que les institutions régionales – Uemoa, Ecowas et Cedeao – améliorent la réglementation et la protection du marché régional, notamment par la mise en œuvre de tarifs à l'importation unifiés et plus élevés. L'organisation paysanne régionale Roppa demande ainsi une augmentation du Tarif extérieur commun (TEC) pour le riz, de 10 à 35 %, afin de protéger le développement des chaînes de riz locales.

Pas si simple selon P. Mendez del Villar: «Ce problème de l'équilibre entre un prix rémunérateur aux producteurs et accessible aux consommateurs est vieux comme le monde. Si l'on taxe davantage le riz importé, il faut que les filières locales puissent répondre en matière de compétitivité et fournissent du riz de qualité tout au long de l'année à un prix raisonnable. Il y a certes des progrès, mais aussi beaucoup de freins, notamment au niveau international. Les cours mondiaux ont beaucoup baissé depuis la crise, du fait notamment de politiques agressives de la part de certains pays exportateurs, ce qui contrecarre grandement toutes ces politiques d'autosuffisance».

<sup>7</sup> À noter que les bailleurs de fonds ont aussi adopté des programmes, tels que le «Food facility» de l'Union européenne, le «Feed the future» d'Usaid ou le projet Aprao (Amélioration de la production de riz en Afrique de l'Ouest) de la FAO.

## Un bilan de la filière riz dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest

Production annuelle de riz paddy (millions de tonnes)



Dans le cadre d'un programme financé par l'U.E, les ONG GLOPOLIS, SOS Faim et VECO et leurs partenaires paysans concernés ont mené plusieurs études sur les filières de production de riz dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal. Différents axes ont été pris en compte : les politiques publiques ; l'organisation de l'ensemble de la filière ; la production, la transformation et la commercialisation du riz ; la structure de prix ; le point de vue des consommateurs ; les principaux enjeux et défis qui se présentent pour le futur.

Un point commun s'impose d'emblée à la lecture des différentes études : la crise alimentaire de 2008 a eu un effet de déclencheur en termes de politiques publiques par rapport à la filière riz. Dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'ouest concernés, la filière a en effet fait l'objet de beaucoup d'attentions, notamment par rapport à la préoccupation d'assurer la sécurité alimentaire des populations urbaines de plus en plus nombreuses, avec pour enjeu *in fine* une stabilité politique.

Actuellement, la plupart des politiques publiques nationales vivent cependant dans une certaine forme de contradiction : il s'agit d'une part de prendre des mesures d'encouragement pour développer la filière nationale, tout en maintenant un cadre favorable aux importations pour combler le déficit de production qui existe encore, quasi systématiquement.

La situation du Mali illustre bien cette réalité : le riz y est considéré comme un produit stratégique et la crise de 2008 a été à l'origine de l'« Initiative riz ». Un choix réalisé en raison de l'importance de la filière, non seulement du point de vue de la sécurité alimentaire nationale, mais également des enjeux économiques : elle représente 5% du produit intérieur brut du pays (...) L'initiative riz n'a cependant pas empêché le Mali de continuer à faciliter des importations par des subsides sur la TVA et les droits de douanes.

Les autres pays s'alignent sur le Mali au niveau de la priorité stratégique pour le riz : au Bénin et au Niger, on note une présence forte de l'État : deux rizeries industrielles étatiques, des subventions aux engrais et aux semences sélectionnées au Bénin ; au Niger, l'État est propriétaire des aménagements hydro-agricoles et une société d'économie mixte (la RINI) se trouve au cœur de la filière.

Au Burkina Faso et au Sénégal, la production de riz est plus faible par rapport aux autres céréales. Il n'en demeure pas moins qu'il constitue une priorité politique : au Burkina, cela se traduit essentiellement par des subsides pour les engrais et les semences, alors qu'au Sénégal, des investissements importants sont réalisés surtout dans des infrastructures des périmètres irrigués.

À lire pour en savoir plus sur le résultat des études menées par les ONG : *Dynamiques Paysannes* n° 42 « Un bilan de la filière riz dans 5 pays d'Afrique de l'Ouest » Spécial Riz sur [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be)

**Le riz est  
considéré  
comme un  
produit  
stratégique.**